



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Délégation d'officier d'état civil

Mariage du Samedi 31 août 2024 à 11h

de Monsieur Christophe TEIXEIRA et de Madame Cécile GARCIA BARROS

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-32,

vu le procès-verbal du 28 juin 2020 portant installation du Conseil municipal,

vu le procès-verbal du 4 juillet 2020 portant élection du Maire et des adjoints au Maire,

considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil municipal,

ARRETE

ARTICLE 1 : DELEGUE Madame Audrey MÉDEVILLE, Conseillère municipale, en tant qu'officier d'état civil, pour célébrer le mariage prévu le Samedi 31 août 2024 à 11h, de Monsieur Christophe TEIXEIRA et de Madame Cécile GARCIA BARROS.

ARTICLE 2 : CHARGE la Directrice Générale des Services de la Mairie de l'exécution du présent arrêté qui lui sera communiqué.

ARTICLE 3 : AMPLIATION du présent arrêté sera notifiée aux intéressé(e)s et transmise après publication au Procureur de la République, à la préfète du Val-de-Marne, ainsi qu'aux services municipaux intéressés.

FAIT EN MAIRIE LE 27 AOUT 2024

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 27 AOUT 2024
RECU EN PREFECTURE
LE 27 AOUT 2024
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE
LE 27 AOUT 2024

Le Maire d'Ivry-sur-Seine


Philippe BOUYSSOU

